

EASYPELL

LA QUALITÉ AUTRICHIENNE



TARIF

2021-2022

À partir du 01.06.2021



La fiabilité
accessible à tous

Licensed by ÖkoFEN

flamme
VERTE

Le label
du chauffage
au bois

CHAUDIÈRE À GRANULÉS EASYPELL

LA CHAUDIÈRE COMPREND

Chambre de combustion avec assiette Easyclean et pot de combustion inox, dispositif d'augmentation de la température retour, pressostat, sonde de flamme, allumeur basse consommation, système de nettoyage automatique des échangeurs de chaleur, vanne écluse rotative de protection contre les retours de feu, trémie de stockage de granulés avec une capacité de 240 litres en 12-20 kW et 290 litres en 25-32 kW, automate de contrôle, cendrier grande capacité, sonde eau chaude sanitaire.



RÉFÉRENCE	PLAGE DE PUISSANCE	PRIX HT	REMISE
EP0001	4-12 kW	6 058 € •	A
EP0002	5-16 kW	6 165 € •	A
EP0003	6-20 kW	6 271 € •	A
EP0004	8-25 kW	6 911 € •	A
EP0005	10-32 kW	7 018 € •	A

• Éco-participation à ajouter : 5 € Net

OPTIONS

RÉFÉRENCE	DÉSIGNATION	PRIX HT	REMISE
PE490	Buse de fumées 139 mm pour Easypell 12-20 kW	38 €	A
PE556	Sortie latérale de fumées pour Easypell 12-20 kW	69 €	A
PE557	Sortie latérale de fumées pour Easypell 25-32 kW	72 €	A
EPGARANTIE	Extension de garantie à 5 ans toutes pièces chaudière	295 €	A

LIVRAISON

RÉFÉRENCE	DÉSIGNATION	PRIX HT	REMISE
	Délai standard J + 15	Inclus	
FRJ08	Délai prioritaire J + 8	80 €	Net
FRJ03	Délai urgent J + 3*	150 €	Net
FRPP	Petit porteur	180 €	Net

* J+3 = 3 jours ouvrés

Tarif général Easypell 2021 - 2022

Conditions de remise

3 catégories de remise sur ce tarif : A, B et C. Consultez votre distributeur pour connaître le niveau de remise correspondant à chaque catégorie.

Validité du tarif

Ce tarif est valable à partir du 01.06.2021 et jusqu'à l'édition d'un nouveau tarif. A compter de cette date, tous les tarifs précédents perdent leur validité. Tous les prix indiqués sont des prix publics conseillés hors TVA. Ce tarif n'est pas destiné aux particuliers. La présence d'éventuelles erreurs dans ce tarif ne donne pas droit à des réclamations. Nous nous réservons le droit de procéder à d'éventuelles modifications. La reproduction de ce document n'est pas autorisée.

Avertissement

L'ensemble des photos, illustrations et données techniques exposées dans cette brochure peut être amené à changer, en fonction des évolutions de notre gamme de produits.

RÉGULATION

MAPRIMERÉNOV' :
Pour bénéficier de MaPrimeRénov',
commandez la régulation
EASYTOUCH ou EPO006

THERMOSTAT PROGRAMMABLE TACTILE

Programmation journalière/hebdomadaire, modes auto - confort - éco - hors gel - vacances - veille du chauffage, écran tactile rétro-éclairé et verrouillable, mode soirée, détection des fortes variations de température (ouverture/fermeture de fenêtre).

RÉFÉRENCE	DÉSIGNATION	PRIX HT	REMISE
EPO006	Thermostat programmable tactile	116 € •	A
	• Éco-participation à ajouter :	0,12 €	Net



RÉGULATION CLIMATIQUE EASYTOUCH by ÖkoFEN

- Afficheur tactile - Ecran couleur 3,5 pouces
- ONLINE : pilotage online depuis un smartphone ou PC. Appli smartphone
- Fonction météo : connectée à un serveur météo, la régulation tient compte des conditions climatiques pour plus d'économies et de confort
- Programmation horaire et vacances
- Réglage des températures de chauffage en 1 ou 2 zones et de l'ECS
- Fonctions antigel, marche forcée, anti-légionellose, séchage de dalle
- Pilotage ballon tampon, solaire
- Sonde d'ambiance



APP NOUVELLE VERSION



RÉFÉRENCE	DÉSIGNATION	PRIX HT	REMISE
STANDARD			
EPO061	Boîtier de régulation pour 1 circuit mélangé + ECS, sondes, afficheur mural (sonde d'ambiance), alimentation 24 V	767 € •	C
EPO062	Boîtier de régulation pour 2 circuits mélangés + ECS, sondes, afficheur mural (sonde d'ambiance), alimentation 24 V	777 € •	C
SOLAIRE			
EPO063	Boîtier de régulation pour 1 circuit mélangé + ECS + 1 ballon tampon + 1 solaire, sondes, afficheur mural (sonde d'ambiance), alimentation 24 V	797 € •	C
EPO064	Boîtier de régulation pour 2 circuits mélangés + ECS + 1 ballon tampon + 1 solaire, sondes, afficheur mural (sonde d'ambiance), alimentation 24 V	807 € •	C
OPTION			
E1396	Commande à distance incluant une sonde d'ambiance avec affichage LED et signalement de défaut (4 fils)	132 € •	C

• Éco-participation à ajouter : 0,12 € Net

INDICATIONS : pour disposer de l'ensemble des services de la fonction online, un accès internet permanent en chaufferie est nécessaire. La configuration de la connexion réseau, les réglages des adresses IP, les réglages des services Email et du routeur peuvent nécessiter de faire appel à un technicien réseau qualifié. En fonction du fournisseur d'accès, la pleine compatibilité n'est pas garantie.

HYDRAULIQUE

BALLONS SANITAIRES

- Double émaillage avec anode magnésium prémontée
- Échangeur largement dimensionné garantissant des performances optimales
- Isolation mousse PU 50 mm sans CFC
- Jaquette souple
- Thermomètre
- Manchons isolants sur piquages
- Piquage pour bouclage sanitaire
- Bride 1" 1/2 pour option résistance électrique
- Trappe de visite ø 180 mm

RÉFÉRENCE	DÉSIGNATION	PRIX HT	REMISE
SFAR0200I2	Ballon 200 L simple échangeur	769 €	B
SFAR0300I2	Ballon 300 L simple échangeur	910 €	B
S570010B	 Résistance électrique 3 kW (monophasée)	201 € •	B
S570141	 Anode à courant imposé	127 €	B
E034	 Anode à chaîne 1"1/2	39 €	B
S07368	 Mitigeur thermostatique 3/4"	86 €	B

• Éco-participation à ajouter : 0,83 € Net



MODULES HYDRAULIQUES PRÉMONTÉS DN25

Les groupes comprennent :

- Circulateur classe A
- Vannes d'isolement et thermomètres
- Clapet anti-retour
- Vanne 3 voies avec ou sans moteur de vanne pour les groupes mélangés
- Nécessaire de raccordement sur les collecteurs

Ensembles hydrauliques DN25 compacts - entraxes 90 mm

RÉFÉRENCE	DÉSIGNATION	PRIX HT	REMISE
HYC2M1D1	Ensemble collecteur 2 départs, 1 groupe mélangé avec moteur V3V et 1 groupe direct	889 € •	B
HYC2MS1D1	Ensemble collecteur 2 départs, 1 groupe mélangé sans moteur V3V et 1 groupe direct	818 € •	B
80807	Consoles de support mural pour collecteur modules DN25 compacts	45 €	B

• Éco-participation à ajouter : 0,84 € Net



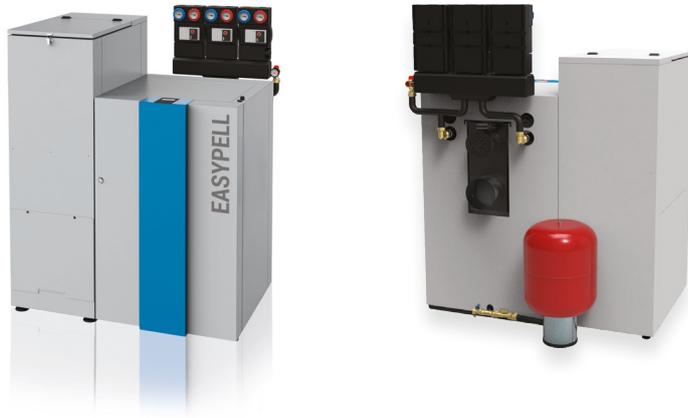
Modules DN25 compacts - entraxes 90 mm

RÉFÉRENCE	DÉSIGNATION	PRIX HT	REMISE
80493	 Groupe hydraulique prémonté DN25 direct : 1 circulateur Wilo classe A	337 € •	B
80495	 Groupe hydraulique prémonté DN25 mélangé avec moteur de V3V : 1 circulateur Wilo classe A	487 € •	B
80495C	 Groupe hydraulique prémonté DN25 mélangé sans moteur de V3V : 1 circulateur Wilo classe A	412 € •	B
80811-1	 Moteur de vanne 3 voies pour groupe hydraulique 80495C	109 €	B
80805	 Collecteur 2 départs ; P ≤ 70 kW	121 €	B
80806	 Collecteur 3 départs ; P ≤ 70 kW	151 €	B
80807	Consoles de support mural pour collecteur modules DN25 compacts	45 €	B

• Éco-participation à ajouter : 0,42 € Net

KIT DE RACCORDEMENT

RÉFÉRENCE	DÉSIGNATION	PRIX HT	REMISE
80874	Kit de raccordement direct des modules hydrauliques sur la chaudière. En acier inox, isolés, diam. 22 mm, avec soupape de sécurité et manomètre. Pour 12 - 32 kW	166 €	B



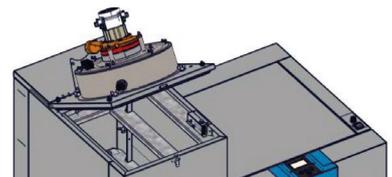
ACCESSOIRES

RÉFÉRENCE	DÉSIGNATION	PRIX HT	REMISE
80871	Vase d'expansion chauffage 24 litres avec raccords pour montage direct sur la chaudière, avec pied et vanne de vidange. Max. 6 bars 90 °C	120 €	B
E021	Filtre compact aimanté pour grand débit, orientable 360° et disposant d'une vanne de vidange et de deux vannes d'isolement en 3/4".	114 €	B
E1513	Aquastat de sécurité. Thermostat sécurité départ plancher chauffant. Pour la limitation de la température de départ d'un plancher chauffant, câble et connecteur inclus.	43 €	B



KIT D'ASPIRATION semi automatique pour évolution de la chaudière

Kit d'aspiration à monter sur les chaudières Easypell pour permettre une alimentation en granulés par aspiration depuis un stockage distant.



Le kit contient : turbine d'aspiration - couvercle à poser sur la trémie de la chaudière - châssis de renforcement - boîtier électrique de commande pour montage mural à proximité immédiate de la chaudière (IP55 - 13 x 24 x 29 cm) avec connectique et câblage (4 m) nécessaires.

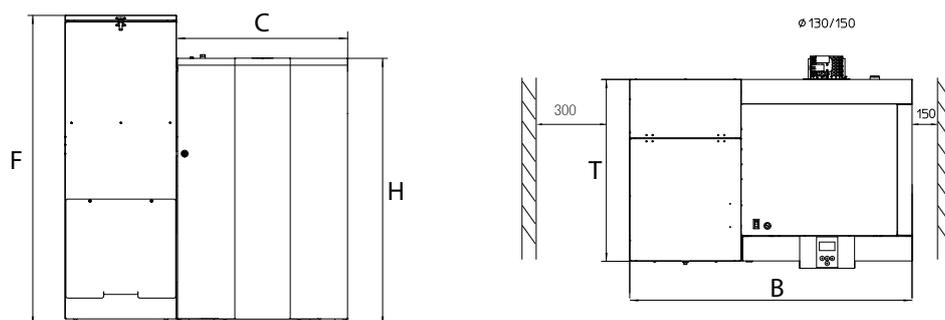
Compatibilité et stockage : ce kit fonctionne uniquement avec un système d'extraction par sonde d'aspiration et ne permet pas le contrôle d'une vis de dessilage.

Fonctionnement : démarrage manuel de l'aspiration à l'aide du commutateur du boîtier mural. Coupure automatique de la chaudière et démarrage du cycle de l'aspiration. Coupure automatique de l'aspiration dès que la trémie est pleine. Redémarrage de la chaudière manuellement à l'aide du commutateur.

RÉFÉRENCE	DÉSIGNATION	PRIX HT	REMISE
EPO090	Kit de transformation aspiration semi-automatique pour Easypell 12-32 kW	1 780 €	A

Temps de montage estimé : 2 à 4 heures

Pour connaître les stockages disponibles, silos et pièce de réserve, contactez votre agence Easypell.



CARACTÉRISTIQUES		Easypell 12	Easypell 16	Easypell 20	Easypell 25	Easypell 32	
Chaudière - puissance nominale		kW	12	16	20	25	32
Chaudière - puissance partielle		kW	4	5	6	8	10
Largeur totale	B	mm	1 147			1 179	
Largeur de la chaudière	C	mm	695			728,5	
Hauteur de la chaudière	H	mm	1 091			1 242	
Hauteur du réservoir	F	mm	1 417			1 517	
Hauteur minimale sous plafond		mm	1 900			2 000	
Profondeur	T	mm	752			796,5	
Passage porte minimale		mm	720			765	
Connexions départ et retour - diamètre		pouce	1"			5/4"	
Capacité du réservoir à granulés		l	240			290	
Buse de fumée - diamètre		mm	130 (139 en option)			150	
Classe énergétique chaudière			A+	A+	A+	A+	A+
Indice d'efficacité énergétique		EII	114	115	116	117	118
Efficacité énergétique saisonnière (ETA S)		η_s	83	83	83	84	84
Certification (N°PV EN 303.5)			SZU 31-9893/T/1				
Flamme verte			7 étoiles	7 étoiles	7 étoiles	7 étoiles	7 étoiles

Conditions générales de vente

(article L 441-6 du Code de commerce)

1 - Conclusion de la vente

1.1 Les présentes conditions générales de vente sont applicables à tous nos produits et à nos clients intervenant dans le cadre de leur activité professionnelle habituelle, laquelle s'entend uniquement de l'activité comprenant la vente et l'installation de nos produits. Elles régissent les relations entre le distributeur régional de produits de marque EASYPELL (ci-après « le vendeur »), d'une part, et l'installateur (ci-après « l'acheteur »), d'autre part, au titre desdits produits. Toute commande de produits implique l'adhésion aux présentes conditions générales de vente, lesquelles annulent toute clause contraire pouvant figurer dans des conditions générales ou particulières d'achat, les contrats, documents ou correspondances, sauf accord exprès préalable du vendeur. Les présentes conditions de vente sont établies conformément au principe de transparence tarifaire qui préside aux relations entre vendeurs et acheteurs professionnels ; socle de la relation commerciale, elles constituent le point de départ de toute négociation entre les parties. C'est pourquoi le vendeur n'est pas tenu d'accepter notamment des conditions d'achat de la part du client qui seraient abusives, dérogatoires ou exorbitantes des présentes conditions générales de vente.

1.2 Le fait que le vendeur ne se prévale pas, à un moment donné voire à plusieurs reprises, de l'une quelconque des clauses des présentes conditions, ne saurait en aucun cas s'interpréter comme une renonciation de sa part à s'en prévaloir ultérieurement. **1.3** Les présentes conditions s'appliquent à tous les contrats futurs conclus avec l'acheteur, pour toutes leurs dispositions qui n'y dérogeraient pas expressément.

2 - Commandes

2.1 Les informations, notamment tarifaires, portées sur les catalogues ou prospectus ne sont fournies qu'à titre indicatif par le vendeur, qui se réserve le droit de les modifier à tout moment. **2.2** Les commandes doivent être adressées par télécopie ou par courrier (y compris électronique) auprès du distributeur régional. Elles précisent leur référence, ainsi que la nature exacte et la quantité de chaque produit commandé. Le contrat n'est conclu qu'à l'acceptation écrite de la commande par le vendeur. A défaut d'acceptation préalable, la commande est réputée acceptée lors de la livraison des marchandises. **2.3** Le vendeur se réserve le droit de refuser la commande, ou d'en différer l'exécution, en fonction des stocks disponibles. Il se réserve également le droit de refuser tout ou partie d'une commande qui porterait sur un volume de produits anormalement élevé au regard des volumes habituellement commandés par l'acheteur.

2.4 Le vendeur se réserve le droit d'annuler une commande dans l'hypothèse de survenance, entre la commande et la date prévue pour la livraison, d'un risque financier affectant l'acheteur, notamment incapacité, dissolution, modification de société, inscription de sûretés grevant ses immeubles ou son fonds de commerce, ouverture d'une procédure de sauvegarde, de redressement ou de liquidation judiciaire. **2.5** Lorsqu'un produit commandé n'est plus présent sur le marché, le vendeur est en droit d'honorer les commandes par la livraison d'un produit similaire au regard de sa fonctionnalité, de sa qualité et de son ordre de prix. **2.6** La modification de la commande à l'initiative de l'acheteur, si le vendeur accepte de la prendre en compte, engendre :

- un surcoût, indiqué à l'acheteur pour acceptation,
- un retard de livraison, sans possible réclamation d'indemnités de la part de l'acheteur,
- en cas d'annulation, des pénalités à hauteur de 6% du total prix public.

2.7 Le vendeur ne s'engage à livrer que les produits expressément détaillés dans ses offres.

3 - Délais et Modalités de livraison – Transfert des risques

3.1 Le vendeur s'efforce d'indiquer, sur l'acceptation de la commande, des délais de livraison les plus proches de ceux effectivement pratiqués. Un retard d'une durée minimale ne peut fonder une réclamation d'indemnités ou pénalités de la part de l'acheteur. En cas de force majeure (comprenant notamment : intempéries importantes, mouvements de grève, de lock-out, calamité publique ; incendie ou destruction affectant les locaux du vendeur ; dysfonctionnement de l'exploitation non imputable au vendeur), le vendeur en informe aussitôt l'acheteur, en indiquant la durée prévisible de l'événement. Dans ce cas, le vendeur ne saurait encourir une quelconque responsabilité ou pénalité à raison du retard. **3.2** Le vendeur est en droit de suspendre l'exécution de toute livraison lorsque l'acheteur ne s'est pas acquitté envers le vendeur, au jour considéré, de l'intégralité de ses obligations alors exigibles, ainsi que dans les cas énumérés au 2.4. **3.3** Nos livraisons s'effectuent en franco de port en France métropolitaine, à l'exception des commandes d'un montant inférieur à 5 000 Euros hors taxes et/ou d'une livraison dans un délai plus court que le standard proposé. Si l'accès au chantier ne permet pas le passage d'un camion standard (19 t, PTAC 9.5 T 10 m de long 3,6 m de hauteur x 2,6 m de largeur) ou si l'accès est très difficile (chemin en terre, forte pente), l'acheteur se doit de le préciser à la commande en demandant une livraison par petit porteur. Si cela n'est pas précisé et que le camion standard ne peut effectivement pas livrer, l'intégralité des frais de relivraison seront facturés à l'acheteur. **3.4** L'acheteur s'engage à procéder à la réception des produits et à la signature du bon de livraison. En cas de dommage apparent, le destinataire doit impérativement formuler des réserves sur la lettre de voiture. Une notification doit également être transmise au vendeur par l'acheteur au plus tard au cours des 24 heures suivant la réception, pour permettre au vendeur d'exercer en temps utile un éventuel recours contre le transporteur, dans le délai prévu par l'article L 133-3 du Code de commerce. A défaut, l'acheteur prend lui-même en charge l'avarie causée par le transport des produits.

4 - Prix, Facturation, Paiement et Transfert de propriété

4.1 Les produits sont vendus aux prix en vigueur au moment de la passation de la commande, tels qu'ils figurent sur notre tarif permanent. En cas de désaccord, seul le prix figurant dans la confirmation de commande fait foi. Tout engagement pris par l'un de nos représentants n'est valable qu'après validation de notre direction commerciale. Tout devis émis par le vendeur est valable un mois. **4.2** Le prix des produits est susceptible de varier à la hausse en cas d'augmentation des coûts d'approvisionnement ou de production. Toutes les commandes passées par l'installateur, avant que celui-ci ait pu avoir connaissance d'un nouveau tarif, resteront soumises au tarif antérieur. **4.3** Une facture est délivrée au moment de la livraison du produit. Le paiement doit être impérativement effectué par l'acheteur à la date mentionnée sur la facture, cette date étant fixée à 30 jours après la date d'émission de la facture. Le paiement s'effectue par LCR, par virement bancaire sur le compte préalablement indiqué par le vendeur, ou par chèque libellé à l'ordre du vendeur. **4.4** Tout retard de paiement emporte de plein droit, sans qu'un rappel soit nécessaire, l'application de pénalités de retard dont le taux est égal à trois fois le taux de l'intérêt légal, ce conformément aux dispositions de l'article L 441-6 du Code de commerce. **4.5** La propriété de chaque produit n'est transférée à l'acheteur qu'au complet paiement de l'intégralité de la commande correspondante, quel que soit le nombre de produits que comporte celle-ci et sous réserve, le cas échéant, du bon encaissement des chèques remis. Avant le transfert de propriété, l'acheteur est pleinement responsable de la conservation des produits, ainsi que des coûts générés par leur retour pour cause d'impayé. C'est pourquoi l'acheteur devra assurer les produits contre tous les risques de dommages et de responsabilité. **4.6** De convention expresse, nos produits en stock chez l'acheteur sont réputés afférents aux factures non réglées. **4.7** Toute revendication, saisie judiciaire (conservatoire ou définitive) portant sur nos produits doit nous être aussitôt signalée, pour nous permettre d'exercer nos droits. **4.8** Tout retard de paiement d'une durée au moins égale à deux fois le délai de paiement applicable à la commande autorise le vendeur, si bon lui semble, à exiger le retour de ses produits qui se trouvent, au même moment, en stock chez l'acheteur, et ce à proportion du montant de la créance impayée, peu important que les produits en stock se rattachent ou non à la facture impayée. Le cas échéant, le retour des produits est effectué aux frais et aux risques de l'acheteur, ou sur déplacement du vendeur, auquel l'acheteur s'engage à remettre sur le champ les produits ainsi revendiqués. Dès l'instant que le vendeur a notifié à l'acheteur son intention de se voir retourner les produits, sous les conditions du présent article, le vendeur s'interdit expressément de procéder à leur vente auprès de tiers. Le retour des produits en application du présent article emporte de plein droit la résolution de la vente y afférente. **4.9** L'acheteur s'oblige à permettre, sur simple demande du vendeur, l'identification de nos marchandises qu'il détient en stock, ainsi que leur revendication dans les conditions prévues tant par la loi qu'au 4.8 ci-dessus.

5 - Droits de propriété intellectuelle

L'acheteur s'engage à respecter l'ensemble des droits de propriété intellectuelle détenus sur nos produits par leur fabricant et ses licenciés. Il s'interdit de reproduire ou faire reproduire, en totalité ou en partie, les marques, dessins et modèles ou tout droit de propriété industrielle attachés à nos produits, sauf à y avoir été expressément autorisé.

6 - Garantie des produits - Installation

6.1 Le vendeur garantit les produits, au titre des vices apparents, à condition qu'une réclamation lui ait été formulée, ou transmise, dans le délai d'une semaine à compter de la livraison. **6.2** La garantie de nos produits est mise en oeuvre, à notre choix, par le remplacement ou la remise en état des éléments défectueux. **6.3** Sauf accord exprès et écrit du vendeur, les frais de main d'oeuvre, de démontage, de remontage ou de transport des éléments défectueux restent à la charge de l'acquéreur.

6.4 Garantie initiale : la garantie démarre à compter de la date de mise en service de la chaudière, et au plus tard 6 mois après la date de livraison. En l'absence d'attestation de mise en service, la garantie démarre à la date de livraison. A l'exclusion de toute autre garantie de nature légale ou contractuelle, et sous condition du respect des conditions d'installation et d'utilisation spécifiées ci-dessous, le vendeur garantit à l'acheteur le remplacement gratuit, hors main d'oeuvre, ou la remise en état des pièces empêchant l'utilisation normale de tous les produits du présent tarif, pendant une durée de :

- Chaudières EASYPELL : 5 ans dans la limite de 15 000 heures de fonctionnement, à l'exception de :
 - Moteurs, automate de contrôle, boîtier de régulation, afficheur, vis et pièces mobiles, tous les composants et accessoires électriques et électroniques : 2 ans.
- Pièces d'usure inox du foyer : 2 ans dans la limite de 6 000 heures de fonctionnement
- Tout composant hydraulique : 2 ans.
- Ballons eau chaude sanitaire : 5 ans.
- Résistance électrique, thermomètres, thermostats et tous les composants non cités précédemment : 6 mois.

6.5 En aucun cas le vendeur ne répond de désordres causés par l'usure normale des produits, au-delà des délais indiqués au 6.4, ou encore par leur utilisation et/ou installation anormale de la part de l'acheteur ou de l'utilisateur final. Il est notamment rappelé que :

- L'installation doit être réalisée conformément aux réglementations en vigueur, aux règles de l'art, et à toutes les préconisations écrites du vendeur (en particulier le manuel d'installation), tant dans ses dispositions générales que dans celles spécifiques au produit concerné.
- L'utilisation doit être conforme à la notice d'utilisation, tant dans ses dispositions générales que dans celles spécifiques au produit concerné.
- L'installation doit être mise en service par un technicien autorisé.
- L'installation et sa régulation doivent être conçues, réalisées et exploitées de telle façon qu'aucune circulation de fluide caloporteur dans le corps de chauffe ne soit possible si la chaudière est à une température inférieure à 60°C.
- L'installation doit être entretenue conformément à la réglementation en vigueur.
- La qualité du fluide caloporteur et de l'installation hydraulique doit être durablement compatible avec un corps de chauffe en acier.
- L'installation hydraulique doit être maintenue en bon état, contrôlée régulièrement et ne pas faire l'objet d'appoints répétés d'eau de chauffage, ni l'objet d'ajout d'additif non autorisé.
- L'air de combustion doit être exempt de substances chlorées, halogénées et de nitrobenzène. Il est interdit de stocker tout produit de nettoyage et d'entretien dans la chaufferie.
- Seuls peuvent être utilisés des granulés de qualité certifiée NF biocombustible solide, classe Bois Qualité haute performance, DIN+, EN 14961-2 classe A1 avec un diamètre nominal de 6 mm.

6.6 L'installation des produits est effectuée sous la seule responsabilité de l'acheteur, nonobstant les directives techniques pouvant être données par le vendeur.

6.7 Extension toutes pièces de la garantie à 5 ans EASYPELL : chaudière de 12 à 32 kW : 290 € HT, remise A.

Sauf accord exprès et écrit du vendeur, les frais de main d'oeuvre, de démontage, de remontage ou de transport des éléments défectueux restent à la charge de l'acquéreur. La date figurant sur l'attestation de mise en service faisant foi.

7 - Reprise des produits non conformes

7.1 La reprise d'un produit n'est acceptée par le vendeur qu'à la double condition :

- qu'une anomalie affecte sa structure ou ses composants, et qu'il ne peut y être remédié autrement que par le remplacement du produit dans son ensemble,
- que l'anomalie observée rende le produit manifestement impropre à son utilisation normale par l'utilisateur final.

7.2 La demande de reprise doit, à peine d'irrecevabilité, être formulée par écrit au plus tard dans les quatre mois du premier jour de l'hiver au cours duquel est effectuée la mise en route. Elle précise la nature et l'étendue de l'anomalie observée. Le vendeur répond à la demande dans les meilleurs délais. Seule l'acceptation écrite par le vendeur autorise l'acheteur à procéder au retour de la marchandise.

7.3 Les frais afférents au retour du produit sont à la charge de l'acheteur, sauf accord exprès et écrit émanant du vendeur, donné à titre exceptionnel. Le retour du produit s'effectue au lieu préalablement désigné par le vendeur et aux risques de l'acheteur.

7.4 Le retour du produit, accepté par le vendeur dans les conditions prévues au 7.2, donne lieu à l'émission d'un avoir, après vérification des anomalies signalées par l'acheteur.

8 - Litiges et Droit applicable

8.1 En cas de désaccord persistant entre les parties, celles-ci s'engagent à se rapprocher l'une de l'autre, pour y apporter rapidement une solution amiable.

8.2 A défaut de solution amiable trouvée, toute action en justice portant sur la conclusion, l'exécution ou la résolution des ventes des produits sera soumise à la juridiction du lieu où le vendeur a son siège social, à l'exclusion de toute autre juridiction. Le présent article s'applique même dans l'hypothèse où, elle-même actionnée par un tiers, l'une des parties aux présentes conditions générales entendrait appeler l'autre en garantie. Il s'applique également dans le cas où l'une des parties aux présentes conditions générales entendrait actionner plusieurs défendeurs.

8.3 Les relations entre le vendeur et l'acheteur sont exclusivement soumises au droit français. En cas de traduction des présentes, seule la version rédigée en français fera foi.

8.4 La nullité ou l'inopposabilité d'une quelconque des clauses des présentes conditions laisse subsister toutes les autres clauses.

8.5 Toute commande passée au vendeur laisse réputer que l'acheteur a préalablement pris connaissance des présentes conditions générales et les a intégralement acceptées.

UNE CHAUDIÈRE ACCESSIBLE, SÛRE ET FIABLE

La philosophie d'Easypell est de proposer une excellente chaudière à granulés, confortable et à prix serrés, sans renoncer à la qualité et à la sécurité autrichienne.

Se concentrer sur l'essentiel

Easypell est conçue dans le but d'apporter la bonne température au bon moment, dans les meilleures conditions économiques, écologiques et de confort.

Utiliser une technologie ayant largement fait ses preuves

Easypell utilise sous licence une technologie déjà développée et validée à 100 % par un grand fabricant autrichien de chaudière à granulés.

Ne rien sacrifier à la sécurité

Easypell ne fait aucune concession sur la sécurité. Même économique, une chaudière à granulés doit conserver tous les organes de sécurité, dont une vanne écluse, un pressostat et une trémie étanche.

En se concentrant sur l'essentiel, Easypell bénéficie des mêmes standards de fiabilité et de sécurité qu'une chaudière autrichienne haut de gamme.

*Valeurs issues de tests d'homologation exprimées sur le pouvoir calorifique inférieur (PCI). Les tests sont réalisés dans des conditions idéales à puissance nominale stabilisée. Dans la pratique et en moyenne saisonnière, les rendements peuvent varier significativement selon les conditions d'installation, les spécificités du combustible, les tolérances de fabrication, les modes d'utilisation et les réglages. Les valeurs ne se réfèrent pas aux chaudières prises individuellement mais peuvent être utilisées pour comparer différents types de chaudières entre elles.

Ce produit est composé de matériaux issus de forêts bien gérées certifiées FSC® et de matériaux recyclés.



flamme
VERTE

Le label
du chauffage
au bois

www.easypell.fr

VOTRE INSTALLATEUR

EASYPELL EST FABRIQUÉE
SOUS LICENCE ÖkoFEN PAR :

Eco
Engineering

Eco Engineering 2050 GmbH
Mühlgasse 9
A-4132 Lembach

DISTRIBUTION EASYPELL FRANCE

ÖkoFEN France

Rue des Tenettes - Z.I. du Terraillet

73190 SAINT-BALDOPH

Contact : info@easypell.fr